



À partir de 8 ans

(conseillé du CM1 à la terminale)

Réalisation : Jean Rouch  
Production : Comité du film  
Ethnographique et Les Films  
de la Pléiade  
Image : Jean Rouch  
Scénario : Jean Rouch  
Interprétation : Tahirou Koro, Issiaka  
Moussa, Belébia Moussa



Né en 1917, **Jean Rouch** devient ethnologue et se passionne pour l'Afrique suite à sa rencontre avec Marcel Griaule qui était spécialiste des Dogons du Mali. Son principal objet d'étude est la magie du peuple Songhay (Niger, Mali) qui pratique les danses de possession au lieu d'avoir recours aux masques pour entrer en relation avec les dieux et résoudre les problèmes du quotidien. Dès ses premières missions au Niger, il perçoit la nécessité de filmer pour rendre compte de ce qu'il découvre. Mais sa carrière de cinéaste débute avec *Au pays des Mages noirs* qu'il tourne en 1946, lors d'une expédition en pirogue : il filme avec une caméra amateur achetée d'occasion, à l'épaule ou à bout de bras, sur le vif. Il initie alors une nouvelle façon de faire du cinéma, plus mobile et plus spontanée, qui connaîtra de nombreux développements sous les appellations de « cinéma vérité » et « cinéma direct ». En 1952, Rouch fonde avec André Leroi-Gourhan le Comité du Film ethnographique dans le cadre du Musée de l'Homme et en 1955, il réalise *Les Maîtres fous* qui scandalise mais obtient le grand prix du Festival de Venise. Ce film montre les rituels de possession des Haoukas, une secte qui s'intéresse aux dieux modernes (le gouverneur, le général etc.) et traite ainsi les problèmes qui résultent de la domination coloniale. Dans ce film, Jean Rouch fonde une conception innovante du cinéma en démontrant que la transe, comme la fiction, opère une mise à distance de la réalité qui a des vertus thérapeutiques. Rouch étend cette dimension rituelle de la catharsis au cinéma : la fiction dans la réalité devient révélateur de vérité.

Fiche réalisée par **Caroline Zéau**, enseignante, chercheuse, spécialiste du cinéma documentaire

## LA CHASSE AU LION À L'ARC

Jean Rouch / France / Documentaire / 1965 / 1h21

Dans le « pays qui est plus loin que loin », entre le Niger et le Mali, vivent des éleveurs Bella et Peul. Les troupeaux et les lions y cohabitent en bonne entente car, en tuant les vaches malades, celui qu'on appelle « le roi des animaux » préserve la santé du bétail. Mais il arrive aussi qu'un lion tue pour le plaisir. Les bergers font alors appel aux chasseurs Gow, seuls autorisés à traquer l'animal sauvage pendant des mois, voire des années.

### POINT DE VUE

Jean Rouch a réalisé *La Chasse au lion à l'arc* au cours de sept missions scientifiques qui ont eu lieu entre 1958 et 1965, à la frontière entre le Niger et le Mali. Il raconte la grandeur des chasseurs de lion, la complexité et la beauté des rituels qu'ils mettent en œuvre pour atteindre leur but. Ainsi, le film rend hommage au peuple Songhay en montrant ce qui constitue sa noblesse : le respect de la nature et la cohérence des relations entre le règne de l'homme, celui de l'animal et celui des dieux. Car ce peuple vit en harmonie avec les bêtes sauvages qui elles-mêmes respectent l'homme. Mais certains lions tuent pour le plaisir et alors, on appelle les grands chasseurs au lion à l'arc qui seuls ont le droit et la compétence pour tuer le lion.

Ce film prend la forme d'un conte destiné aux enfants. En faisant cela, Jean Rouch donne ses lettres de noblesse au désir de pédagogie et inscrit le film dans le prolongement des peintures rupestres qui, dans la brousse, sont les seuls témoignages du mode de vie des « hommes d'avant » ; le cinéma est là pour conser-

ver la mémoire des héros d'aujourd'hui. La forme du commentaire rend hommage à la place de la tradition orale dans la culture africaine et perpétue cette mémoire mais c'est Jean Rouch lui-même qui dit : « Les enfants, écoutez... ». Car la temporalité du film – tourné sur sept années – le place au basculement d'un moment de l'histoire du cinéma initié par Rouch lui-même : celui du cinéma direct. En 1958, la prise de son synchrone est encore techniquement impossible en documentaire, le matériel de prise de son n'est pas adapté au tournage en situation et au recueil de la parole. Il le sera en 1965 à l'issue d'une transition technique et esthétique dont Rouch fut, en France, l'initiateur, mais entre temps le commentaire – associé en post-production aux sons et à la musique – est le seul moyen de rendre compte des dimensions symboliques du langage (la parole, le chant) rattachées aux gestes rituels. Le commentaire – impersonnel et informatif dans le documentaire traditionnel – devient ici le récit passionné d'une double aventure : celle de la chasse et celle du film racontée par son auteur

qui mêle sa voix à celles des personnages lorsqu'il parle pour eux et chante avec eux. Jean Rouch met ici en œuvre sa conception de *l'anthropologie partagée* qui est sa réponse au défi que représente le fait de vouloir « filmer l'autre », un « autre » différent de soi et qu'on ne peut pas réduire à son désir ou à la seule logique cinématographique. Ce problème inhérent au geste documentaire se pose de manière cruciale pour l'ethnologue qui veut rendre compte d'une altérité radicale sans condescendance. L'une des batailles de Rouch consistait donc à trouver une alternative au « *baroque colonial* », à « *l'exotisme aventureux* » ou « *la sécheresse du bilan scientifique* » dans le champ du documentaire ethnographique. L'autre bataille étant de rendre la caméra mobile pour éviter la position de voyeur distant et privilégier la diversité des points de vue, rapprocher la caméra des hommes, lui faire prendre part aux événements filmés (la « caméra de contact » ou

« caméra participante »). Le tournage résulte alors d'une adéquation physique entre l'opérateur-caméraman et le sujet appelée par analogie avec les phénomènes de possession la « ciné-transe ».

Les inventions narratives dont témoignent ce film prolongent le travail de Robert Flaherty qui avait initié deux principes chers à Jean Rouch : « l'observation à la première personne » et le « feedback » qui implique de toujours soumettre les images aux personnes filmées. Le but est pour Rouch, « d'établir une connaissance mutuelle sur une *base de dignité* ». « Un film, c'est le seul moyen dont je dispose pour montrer à l'autre comment je le vois. Autrement dit, pour moi, mon public, c'est d'abord l'autre, celui que je filme », disait-il encore. L'anthropologie partagée devient donc une façon de reconsidérer le cinéma qui permet à la personne filmée d'être aussi co-auteur et spectateur du film.

## PISTES PÉDAGOGIQUES

### Le documentaire et la fiction

On pourra évoquer la spécificité du film documentaire en expliquant que cette catégorie de films met en scène des personnes réelles qui vivent devant la caméra des situations de leurs propres vies. Leur histoire ne doit rien à l'écriture d'un scénario préalable. Le cinéaste doit forger son film en se pliant aux exigences de la vie réelle comme en témoigne le fait que Jean Rouch ait dû interrompre le tournage quand la chasse a échoué et le reprendre des mois plus tard. Il lui a fallu des années pour recueillir tous les éléments nécessaires à l'histoire qu'il voulait raconter. Il a donc patiemment attendu que la réalité lui donne ce dont il avait besoin. Mais les personnes filmées deviennent les personnages de cette histoire le temps du film et prennent part à sa fabrication en acceptant d'être filmées et en avertissant Rouch des rebondissements de la chasse pour qu'il puisse y prendre part avec sa caméra (comme en témoigne le télégramme).

Mais pour autant, le documentaire n'est pas dénué d'imaginaire et de fiction. C'est même ce que défend Jean Rouch lorsqu'il fait de son film un conte pour enfant. Il veut nous communiquer ce que les Africains lui ont appris : que la fiction est dans la réalité, c'est ce qui lui donne du sens ou permet de la comprendre et parfois de réparer ce qui ne fonctionne pas.

Ainsi, s'adresser aux enfants permet de susciter l'identification du spectateur car le besoin de transmettre par le récit est universel. À la fin de la chasse, l'histoire est racontée aux enfants autour d'un feu car c'est le récit qui construit la mémoire, la légende et les mythes collectifs. Et le film prolonge ce travail de fabulation en pérennisant les trésors de la tradition orale africaine. Mais dans le film comme dans la réalité, le vrai et le faux sont parfois indissociables.

### La mort des animaux

Le film pourra paraître cruel parce qu'il met en scène avec insistance la mort des animaux. Il sera donc nécessaire de resituer cette représentation dans son contexte comme le fait le film lui-même. Dans son prologue, il nous est dit que la relation entre l'homme et l'animal est fondée sur le respect mutuel et la complémentarité. Le lion tue les vaches malades pour épargner le troupeau et les enfants « ont besoin d'entendre le rugissement des lions pour dormir ». Si le lion utilise sa force par pure méchanceté, l'homme peut le tuer mais seul le chasseur au lion à l'arc en a le droit parce qu'il connaît les rituels magiques qui permettront de préserver l'équilibre entre l'homme et la nature. Le pouvoir de tuer le lion implique un savoir-faire secret, et un grand mérite : un chasseur qui a fait une mauvaise action peut gâter la chasse. La symétrie entre l'homme et l'animal est une constante de ces rituels : l'homme

qui tue l'enfant du lion sait qu'il risque de perdre un enfant à son tour, le chasseur doit demander pardon à l'animal et libérer son âme pour ne pas devenir fou.

Tous ces rituels ont pour but d'alourdir de sens la mise à mort de l'animal quand elle est nécessaire pour ne pas la banaliser.

On pourra donc finalement comparer ces pratiques avec celles qui ont cours dans la société industrielle occidentale. Dans les abattoirs modernes, les bêtes sont assimilées à de la matière première et leur vie n'a aucune valeur. Le travail à la chaîne et la massification font perdre tout son sens à la mort des animaux. Mais la symétrie existe aussi, même si on veut l'ignorer, car les travailleurs des usines d'abattoir font de nombreux cauchemars et leur corps est lui aussi détruit par le travail à la chaîne.